

Jean-Baptiste André Godin à Allyre Bureau, 11 juillet 1848

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Barral, Jean-Augustin \(1819-1884\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Budy](#) est cité(e) dans cette lettre

[Bureau, Allyre \(1820-1859\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation3 p. (203, 204, 205)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Allyre Bureau, 11 juillet 1848, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/26696>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [11 juillet 1848](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Bureau, Allyre \(1820-1859\)](#)

Lieu de destination Paris

Description

Résumé Sur la persécution des phalanstériens de l'Aisne : Godin explique à Bureau qu'au cours de l'interrogatoire qu'il a subi le 4 juillet 1848 pendant la perquisition de sa maison, le procureur de la République lui a demandé s'il avait vendu des livres à un prix différent de celui qui y était porté, qu'il a répondu qu'il n'avait placé que des ouvrages de la Librairie phalanstérienne et qu'il a écrit une lettre aux journaux de Saint-Quentin qu'ils ne pourront publier que le dimanche suivant [16 juillet 1848]. Sur l'expertise du procès en contrefaçon Dегон : Godin rappelle à Bureau qu'il avait confié à Barral en février 1848 un rapport de contre-expertise et des documents à examiner et qu'il a compris en lisant *La Démocratie pacifique* les raisons pour lesquelles Barral ne lui a pas répondu ; il demande à Bureau de lui retourner les documents confiés à Barral pour lui éviter d'aller à Paris les chercher lui-même. Sur la faillite d'un monsieur Budy qui devait 413,12 F à Godin : sans nouvelles de l'huissier Lépine à qui il avait confié l'affaire, Godin propose à Bureau de charger quelqu'un de recouvrer sa créance au bénéfice de *La Démocratie pacifique*.

Notes Une copie de la même lettre se trouve sur les pages 35 et 36 du registre FG 15 (1) conservé au Cnam.

Support L'appel de la lettre, « Monsieur et Ami Bureau » est souligné au crayon rouge.

Mots-clés

[Articles de périodiques](#), [Brevets d'invention](#), [Consultation juridique](#), [Contrefaçon](#), [Finances d'entreprise](#), [Fourierisme](#), [Librairie](#), [Livres](#), [Périodiques](#), [Procédure \(droit\)](#)
Personnes citées

- [Barral, Jean-Augustin \(1819-1884\)](#)
- [Budy \[monsieur\]](#)
- [Lépine \[monsieur\]](#)

Œuvres citées [La Démocratie pacifique, Paris, 1843-1851.](#)

Lieux cités

- [29, rue Saint-Honoré, Paris](#)
- [42, quai Pelletier, Paris](#)
- [Saint-Quentin \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Barral, Jean-Augustin (1819-1884)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Fouriériste
- Ingénieur
- Presse
- Sciences

Biographie Ingénieur, journaliste et fouriériste français né en 1819 à Metz (Moselle) et décédé en 1884 à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne). Ingénieur chimiste, publiciste, spécialiste des questions agricoles, Jean-Augustin Barral est un des rédacteurs du journal fouriériste [La Démocratie pacifique](#) (Paris, 1843-1851) de 1843 à 1848, et il réalise diverses expertises judiciaires pour des affaires de contrefaçons.

Nom Budry

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Commerce

Biographie Commerçant à Paris au milieu du XIXe siècle.

Nom Bureau, Allyre (1820-1859)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Fouriériste
- Littérature

Biographie Polytechnicien, journaliste, musicien et fouriériste français né en 1820 à Cherbourg (Manche) et décédé en 1859 à Kellum's Spring (Texas, États-Unis).

Après l'exil de [Victor Considerant](#) et de [François Cantagrel](#) à Bruxelles en 1849, Bureau est le principal représentant de l'[École sociétaire](#) en France. Godin et Bureau se fréquentent à cette époque. C'est Bureau qui initie Godin au spiritisme en 1853 ; c'est à la famille Bureau que Godin demande de veiller sur son fils [Émile](#), alors élève au collège Chaptal. Bureau et Godin sont, avec [Ferdinand Guillot](#), les trois gérants de la Société de colonisation européenne-américaine du Texas fondée par [Victor Considerant](#) en 1854. Allyre Bureau se rend à Dallas au Texas en 1856 pour prendre la direction de la colonie de Réunion.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

un congés phalanstierien. D'abord arrivé à Paris le 9 juillet je n'y serais rentré mais ces derniers événements ont empêché une réunion si elle a lieu prochainement je vous enverrai aussitôt mon arrêté à Paris.

en attendant communiquer aux personnes dignes de l'intérêt vos projets de rensonnerie ouverte ouverte de modération sur les phalanstiennes que bon me distingue pas pourtant les socialistes ne sont pas en état de s'arrêter un moment.

je termine ma lettre en vous faisant remarquer que l'ide phalanstierienne a la puissance de réunir tous ceux qui ont envie à notre part l'initiative d'une lettre que ce ne soit pas la dernière.

Toutes les fortunes tout les deux derniers événements sont appels à soutenir la grande œuvre entrepris par les disciples de Fourier si nos convictions nous engagent à y prendre part on se fait inscrire à la cent qui soutient les publications pour la somme minimale de 50 centimes par mois jusqu'au moins les plus éloignés on reçoit gratuitement en échange le bulletin Phalanstierien qui instruit de la situation et de sa marche de l'ob

Tant à vous Domitie

Paris 1^{er} juillet 1848
 Je crois que c'est depuis votre recommandation que
 je vois le nom de Barrelet rétabli chargé de la commission dans contre
 cette affaire. Je n'ai pas d'appartement que je lui ai laissé en fin de dernier
 mois avec le dossier des pièces qui concernent
 cette affaire. J'ai vu voilà dans le D. p. le motif de
 l'absence de toute réponse aux lettres que je lui ai écrites
 c'est pourqu' j'ai envoi deux à venir pour me faire
 de la protection suffisante ou je me trouve
 les piéces que je lui ai laissé et que je suis obligé

de produire devant le Tribunal sont
trois brevets

la suite d'un rapport d'expertise
un contre rapport de cette expertise
six certificats de fabricants
des munitions

je suis compris dans la facture duz sieur Baudy
quai prettier 42 jai l'ordre de pauroir 15
de lepine bussier rue de Grenelle et pauroir 29
avant la facture je bussier etait reue une
somme de fr 208 tous fuis payes. ma cause etait de

X en vous disant l'espèce de persécution que les
phalanstériens de ma ^{ma ville} ~~gouvernement~~ de Paris subissent je ne
ferais sans doute que vous signale des faits ordinaires pour
vous en ce moment mais je dois vous dire ~~que~~ une des
questions qui me fait faire le peu d'instruction
et le promoteur de la république dans un interrogatoire
et une perquisition faite à mon domicile le 10 juillet
les voici. Des étranges ~~est~~ faits la vente de livres, de
petites brochures à un prix autre que celui qui y était
porté. Je n'ai pas pu répondre savoir jamais place que
des vêtements de la librairie phalanstérienne et que je
pourrais même leur en offrir. Je démontre ~~que~~ sur cette affaire

de St quentin que me font connaitre quels ne pourront
conservé que dans leur n° de dimanche prochain ou nous
pourrons plus le débattre. une autre motif me fait vous écrire
aujourd'hui.

St quentin Monsieur Perrot

12 juillet j'ai l'honneur de vous retourner sous ce pli
votre reconnaisance de la cause commerciale et vous
assure que conformément à ma lettre du 16 avril
je dispose de vous de la somme de fr 662,90
n'oubliant le change que je n'ai pas été obligé de payer
mais ayant prendre note de ce mandat payant échoué
le 15 d^r

^{avril}

mesme Monsieur Villatte

12 juillet vous me demandez de vous certifier de recevoir
le paiement d'une somme de 664 francs que vous
m'avez fait suivant les conditions que je vous fis faire
par ma lettre du 25 avril dernier
ceo fuisse ne doit pas pouvoir prétendre aujourd'hui
que j'avais la ^{de} 16^e juillet à paupière chez vous puisque
je lui ai toujours écrit que j'étais affaire à vous et
et qu'il me suffit de quel me dirait personnellement
agréer Monsieur mes salutations

Monsieur Grousselle

16 juillet il ne faut pas tenir compte des contestations
de M. Lemoine il faut poursuivre le paiement
la lettre qui vous a été présentée est antérieure au compte
dont je fais demande le paiement aujourd'hui et
dont je vous remets le détail à l'appui
Depuis le solde de 30 juillet 1644 jusqu'à

16 Juin 1644	2 poches	fr	46
2 Juillet	2 poches		44
13 Juillet 1645	une boîte		3 15
14	4 embars		160
	peu de temps		10
	fatigue des pistards		10
	providence des autres que celles que je vous ai faites		10
	durant le tribunal et le fait		10
	notre déroute		10